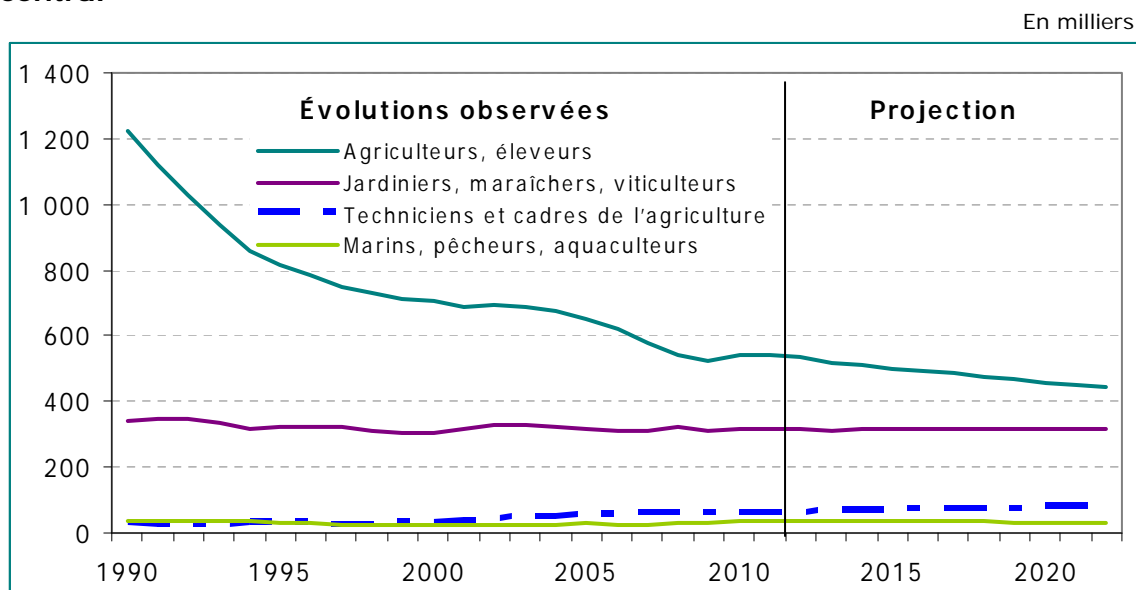


A - Agriculture, marine, pêche

Le nombre d'emplois dans le domaine de l'agriculture, de la marine et de la pêche devrait continuer de s'éroder au cours des dix prochaines années, à un rythme moindre que lors des précédentes décennies. Cette baisse, estimée dans le scénario central à -0,8 % par an sur la période 2012-2022, concernerait en premier lieu les agriculteurs. Les techniciens et cadres, portés par les transformations de l'agriculture, continueraient de progresser fortement. Les effectifs de maraîchers et jardiniers se stabiliseraient sur la période. Les pertes d'emploi pourraient être moins nombreuses dans un contexte économique plus favorable à l'innovation (-0,7 % par an selon le scénario cible), et seraient au contraire accrues dans une conjoncture dégradée (-1,0 % par an selon le scénario de crise).

Dans cette perspective, les départs en fin de carrière, estimés à 258 000 sur la période 2012-2022, ne seraient pas tous remplacés, sauf pour les techniciens et cadres du domaine. Au total, le domaine de l'agriculture et de la mer offrirait 182 000 postes à pourvoir sur la période 2012-2022 (hors mobilité professionnelle), ce qui représenterait chaque année 2,0 % des effectifs du domaine, soit une proportion bien inférieure à celle estimée pour l'ensemble des métiers (3,0 %).

Graphique 1 • Évolutions de l'emploi à l'horizon 2022, selon le scénario central



Source : Insee, enquêtes Emploi 1990 à 2012, Dares, séries rétropolées 1990 à 2002, moyennes mobiles sur 3 ans ; projections France Stratégie-Dares 2012 à 2022, scénario central.

Agriculteurs, exploitants, ouvriers agricoles, conducteurs d'engins agricoles, éleveurs (indépendants, salariés), bûcherons (exploitants forestiers, sylviculteurs, agents forestiers), jardiniers (horticulteurs), maraîchers, viticulteurs (arboriculteurs), techniciens, cadres et ingénieurs agricoles, marins, marins-pêcheurs et aquaculteurs, les métiers agricoles et de la mer s'exercent pour les trois quarts dans le secteur de l'agriculture et de la pêche, sauf ceux de techniciens et cadres. Ils peuvent aussi s'exercer dans l'administration publique pour les jardiniers ou dans les transports pour les marins de la marine marchande. Ces métiers regroupent près de 950 000 personnes en 2012.

1 • Les évolutions de l'emploi par famille professionnelle à l'horizon 2022

L'emploi continue de se rétracter, de manière ralentie, en raison de gains de productivité toujours dynamiques

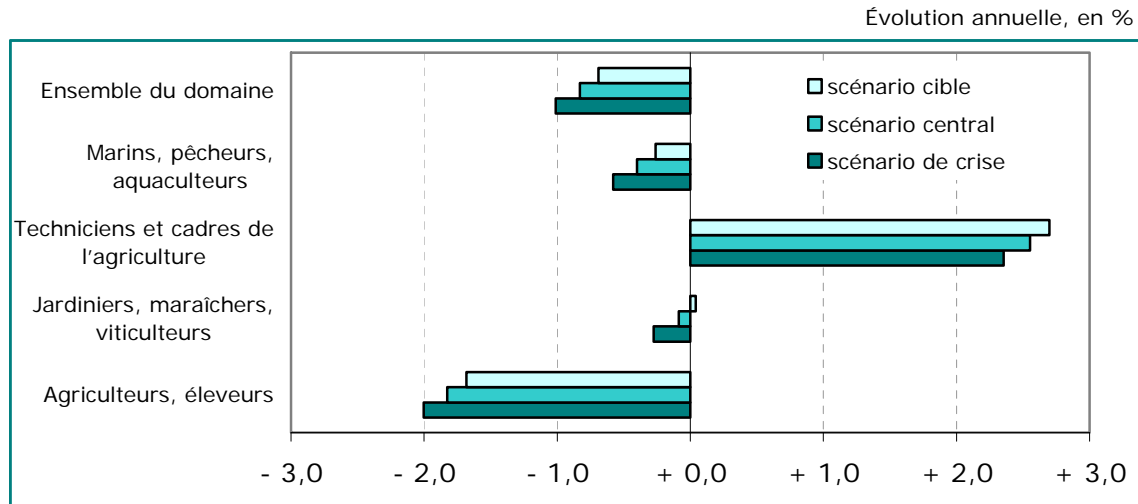
L'évolution de l'emploi dans les métiers agricoles et de la mer est largement dépendante de celle du secteur agricole. Or, l'activité de ce secteur devrait être stimulée par la croissance des besoins alimentaires mondiaux, liée à la dynamique démographique à l'échelle de la planète [1], la France continuant d'être exportatrice de biens agricoles. En France, l'augmentation de la population serait également de nature à maintenir la demande de produits agricoles, avec un souci renforcé des consommateurs quant à leur qualité. La production agricole devrait donc continuer de croître, y compris du fait des besoins éventuels en biocarburants [2], mais l'emploi diminuerait dans le scénario central, du fait des gains de productivité toujours dynamiques, même si ceux-ci devraient devenir plus faibles à l'avenir. La tendance à la diminution du nombre d'exploitations se poursuivrait, au profit des plus grandes, avec des contraintes croissantes sur les surfaces disponibles [3, 4].

Le scénario central, qui table sur une baisse plutôt forte de l'agriculture, mais moins marquée que sur les vingt dernières années, serait toutefois moins pessimiste que dans d'autres travaux [3]. Les métiers agricoles et de la mer perdraient 76 000 emplois entre 2012 et 2022, soit une baisse de -0,8 % par an en moyenne, plus faible que celle observée sur les deux décennies précédentes [5], 2002-2012 (-1,1 %) et 1992-2002 (-4,1 %). Les destructions d'emplois concerneraient plus spécialement les agriculteurs et éleveurs (graphique 2).

L'emploi serait quasiment stable pour les jardiniers, maraîchers et viticulteurs (la Fap bénéficiant de la poursuite de la dynamique de l'emploi des jardiniers-paysagistes). En revanche, l'augmentation serait particulièrement forte pour les techniciens et cadres (+2,5 % chaque année en moyenne). Ceux-ci profitent en effet de l'externalisation croissante des métiers agricoles, y compris par le développement du conseil externe [3]. Cette évolution des techniciens et cadres de l'agriculture repose aussi sur une évolution statutaire, au profit des formes sociétaires qui pourraient devenir majoritaires en 2022, conduisant aussi de nombreux agriculteurs à se déclarer salariés de leur propre exploitation [3, 5].

Pour les marins et pêcheurs, les projections d'emploi sont stables (-1 000 postes), poursuivant la tendance de la dernière décennie [5]. Les perspectives d'emploi des pêcheurs sont marquées par les contraintes sur les ressources halieutiques dans le cadre de la politique commune des pêches ayant conduit à une diminution de la flotte de 50 % depuis 1990, même si l'aquaculture pourrait constituer un facteur de dynamisme [6]. Les effectifs de marins français suivent l'évolution d'une flotte de navires de commerce stable dans la dernière décennie mais très sensible à la conjoncture mondiale. Le développement du cabotage maritime en Europe comme alternative aux transports routiers de marchandise pourrait être un facteur de maintien de l'emploi à l'avenir [6].

Graphique 2 • Évolutions de l'emploi selon les différents scénarios retenus 2012-2022



Source : projections France Stratégie-Dares.

Des évolutions sensibles au scénario macro-économique retenu

Dans une conjoncture dégradée à l'échelle mondiale, où la France connaît un ralentissement durable du rythme du progrès technique et de son potentiel de croissance, la production et l'emploi de l'agriculture seraient négativement affectés. Dans le scénario de crise, l'emploi dans les métiers agricoles serait moins dynamique à l'horizon 2022 que dans le scénario central, les destructions d'emplois s'élevant à 92 000 en dix ans (-1,0 % par an) contre 76 000 destructions de postes dans le scénario central (graphique 2). Cet effet toucherait particulièrement les agriculteurs mais atténuerait aussi les perspectives favorables des techniciens et cadres de l'agriculture.

Le scénario d'accentuation des mutations des comportements de consommation des ménages français, en faveur du bien-être et des préoccupations sanitaires et environnementales (scénario cible), se traduirait par une baisse moins prononcée de l'emploi dans les métiers agricoles (-0,7 % par an). Dans ce scénario, les ménages consommeraient des biens alimentaires de meilleure qualité et y consacraient une part plus élevée de leur budget, avec un souci de proximité dans les approvisionnements. L'agriculture biologique et les formes alternatives de distribution comme les circuits courts, fortement utilisatrices de main-d'œuvre, seraient dynamisées, limitant ainsi les pertes d'emplois dans les métiers agricoles [3].

2 • Les départs en fin de carrière

Estimés à 258 000 sur la période 2012-2022, les départs en fin de carrière devraient concerner chaque année 2,8 % des personnes en emploi dans le domaine professionnel de l'agriculture, de la marine et de la pêche, soit une proportion supérieure à celle projetée pour l'ensemble des métiers (2,3 %). La situation apparaît cependant très variable selon les familles professionnelles.

Pour les agriculteurs, éleveurs et sylviculteurs, les taux de départ en fin de carrière atteindraient 3,3 % par an, un niveau nettement supérieur à la moyenne des

métiers. Dans cette famille professionnelle peu ouverte aux jeunes et à forte stabilité professionnelle (Meron *et al.*, 2009), la baisse des installations de jeunes agriculteurs s'est poursuivie sur la dernière décennie [3]. Les seniors constituent donc une part importante des effectifs : 41 % des agriculteurs, éleveurs sont âgés de 50 ans ou plus, contre 27 % de l'ensemble des personnes en emploi [5]. De nombreux chefs d'exploitations, de plus en plus âgés [3, 6] cesseraient leur activité. Les évolutions de l'emploi dans ces métiers au cours des prochaines années seront donc très liées aux conditions de transmission et de reprise des exploitations.

Les taux de départ seront significativement plus faibles parmi les techniciens et cadres : avec un taux de seulement 1,8 % par an, ils seront en deçà de la moyenne des familles professionnelles. Ces métiers comptent, en effet, de nombreux débutants ayant achevé leur formation initiale depuis quatre ans ou moins (tableau 2). Les taux de départs des maraîchers, jardiniers, viticulteurs (2,4 % par an) se positionnent dans la moyenne des métiers. Dans les familles professionnelles d'agriculteurs, de maraîchers et de jardiniers, les départs en fin de carrière sont en moyenne relativement tardifs si l'on compare aux départs pour l'ensemble des métiers. Les maraîchers et jardiniers salariés constituent cependant une exception avec des départs beaucoup plus précoces. Malgré les pénibilités physiques liées à leur activité (Klein et Long, 2013) les agriculteurs quittent rarement leur métier pour raisons de santé. La sortie du métier se fait généralement par transmission de l'exploitation, étape complexe compte tenu des enjeux fonciers et capitalistiques (1) [3].

3 • Postes à pourvoir

Au total, selon le scénario central, les destructions nettes d'emploi additionnées aux départs en fin de carrière pourraient engendrer, sur la période 2012-2022, près de 182 000 postes à pourvoir dans les métiers agricoles et de la mer, ce qui représenterait chaque année 2 % des effectifs du domaine (tableau 1). Cette proportion, inférieure à celle projetée pour l'ensemble des métiers, serait en revanche particulièrement élevée parmi les techniciens et cadres de l'agriculture (4,3 %), en raison de nombreuses créations d'emplois.

La proportion de postes à pourvoir serait plus faible parmi les agriculteurs (1,5 %), les destructions d'emploi limitant les perspectives de recrutements liées aux départs en fin de carrière. Ces perspectives pourraient être également restreintes par les difficultés d'accès au capital et au foncier [3] qui freinent les entrées dans le métier et contribuent à expliquer la faible mobilité professionnelle en cours de vie active (Simonnet et Ulrich, 2009).

(1) Les agriculteurs détiennent les plus gros patrimoines professionnels, loin devant les autres indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), avec une part importante de patrimoine foncier [7].

Tableau 1 • Départs en fin de carrière et postes à pourvoir à l'horizon 2022, selon le scénario central

En milliers

Famille professionnelle	Effectif 2022	Postes à pourvoir 2012-2022	Dont :		Postes à pourvoir annuellement (en %)
			créations nettes d'emplois	départs en fin de carrière	
Agriculteurs, éleveurs	443	71	-90	161	1,5
Jardiniers, maraîchers, viticulteurs	315	73	-3	76	2,3
Techniciens et cadres de l'agriculture	81	31	18	13	4,3
Marins, pêcheurs, aquaculteurs	33	7	-1	9	2,2
Ensemble du domaine	872	182	-76	258	2,0
<i>Ensemble des métiers</i>	<i>27 582</i>	<i>7 966</i>	<i>1 774</i>	<i>6 192</i>	<i>3,0</i>

Lecture : selon le scénario central, dans l'ensemble des métiers de l'agriculture et de la mer, les 76 000 destructions nettes d'emploi additionnées aux 258 000 départs en fin de carrière pourraient constituer, sur la période 2012-2022, près de 182 000 postes à pourvoir, ce qui représenterait chaque année 2,0 % des effectifs du domaine.

Source : projections France Stratégie-Dares, scénario central.

Au-delà des postes à pourvoir permanents, les maraîchers, jardiniers et viticulteurs sont des familles professionnelles où le *turn-over* est important et qui continueront à proposer de nombreux flux d'embauches, sur des postes saisonniers, pour les vendanges et les opérations de cueillette [5, 8]. Ces pratiques pourraient même se développer avec le renforcement de la spécialisation et l'accroissement de la taille des exploitations [3].

4 • Caractéristiques des personnes en emploi

Dans l'ensemble des familles professionnelles de l'agriculture et de la mer, la part des débutants est inférieure à la moyenne des métiers. Dans certains métiers principalement occupés par des salariés, la proportion de débutants est élevée. Il en va ainsi des maraîchers, jardiniers ainsi que des techniciens et cadres moins soumis aux contraintes pesant sur l'installation [5]. Avec l'amélioration de la formation des entrants dans les métiers agricoles, notamment au niveau du brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) [3], selon une logique de professionnalisation soutenue par la filière, ces métiers de techniciens et de cadres constituent souvent un sas d'entrée dans les métiers agricoles et dans le statut de chef d'exploitation ou de co-exploitant.

Au-delà, le niveau de formation initiale et continue de l'ensemble de la population active agricole s'est notablement élevé, avec une nette chute de la part des non diplômés, désormais minoritaires dans tous les métiers [3, 5] (dans une moindre mesure chez les pêcheurs). Corrélativement, le nombre de diplômés du secondaire, qu'ils soient issus de l'enseignement agricole ou de l'enseignement général ou technique, a significativement augmenté. Les diplômés de l'enseignement supérieur ont également fortement progressé, en particulier dans le domaine des grandes cultures [3].

Le salariat, qu'il soit permanent ou occasionnel, est nettement en hausse chez les agriculteurs, éleveurs pour atteindre un emploi sur quatre, et chez les maraîchers, jardiniers et viticulteurs où il concerne désormais deux actifs occupés sur trois [5, 8], tout en demeurant stable chez les marins et les pêcheurs.

Tableau 2 • Caractéristiques des personnes en emploi

En %

Famille professionnelle	Âge médian 2010-2012 (ans)	Part des femmes		Part des femmes parmi les actifs récents* 2010-2012	Part des débutants** 2008-2012	Ancienneté dans l'entreprise < 1an 2010-2012
		2010-2012	2022			
Agriculteurs, éleveurs	47	27	25	18	5	10
Jardiniers, maraîchers, viticulteurs	43	23	21	16	8	22
Techniciens et cadres de l'agriculture	42	25	24	37	11	14
Marins, pêcheurs, aquaculteurs	43	14	11	12	5	16
Ensemble du domaine	45	25	23	19	6	14
Ensemble des métiers	42	47,5	49,1	48,3	7,6	15,0

* Les actifs récents ont achevé leurs études initiales depuis moins de dix ans.

** Les débutants sont les jeunes ayant achevé leurs études initiales au cours des quatre années précédant l'enquête.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2008 à 2012 ; projections France Stratégie-Dares, scénario central.

Si on observe une féminisation des chefs d'exploitations, notamment dans les petites exploitations [3, 8, 9], le profil des agriculteurs reste fortement masculin (tableau 2) et la part des femmes poursuivrait sa baisse d'ici 2022. En effet, le nombre de femmes ayant le statut d'aide familial continue de se restreindre [8, 9], les conjointes d'agriculteurs étant de plus en plus nombreuses à ne jamais travailler à la ferme, en particulier les plus jeunes, tandis que les mères, filles et sœurs d'agriculteurs interviennent de moins en moins dans l'activité de l'exploitation [8]. Chez les marins et les pêcheurs, la part des femmes est encore plus faible et orientée à la baisse depuis 25 ans [5].

Pour en savoir plus

[1] Even M.-A., Laisney C. (2011), « La demande alimentaire en 2050 : chiffres, incertitudes et marges de manœuvre », *Analyse* n° 27,, Centre d'études et de prospectives, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la Pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, février.

[2] Even M.-A., Vert J. (2011), « La production agricole mondiale à l'horizon 2050 : comparaison de quatre prospectives », *Analyse* n° 28, Centre d'études et de prospectives, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, juin.

[3] Gambino M., Laisney C., Vert J. (coord.) (2012), *Le monde agricole en tendances. Un portrait social prospectif des agriculteurs*, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, La documentation française, février.

[4] Desriers M. (2011), « Recensement agricole 2010 : Les productions se concentrent dans les exploitations spécialisées », *Agreste-Primeur* n° 272, décembre.

[5] Dares (2013), *Portraits statistiques des métiers 1982-2011*, domaine « A-Agriculture, sylviculture, pêche

Site internet : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/tableaux-de-bord/les-portraits-statistiques-des-metiers>

[6] Comité opérationnel « Grenelle de la Mer » (2009), *Les métiers de la croissance verte, Rapport du comité de filière sur les métiers de la mer*, Ministère de l'écologie, du développement durable.

[7] Bessière C., De Paoli C., Gouraud B., Roger M. (2011), « Les agriculteurs et leur patrimoine : des indépendants comme les autres ? », *Économie et statistique* n° 444-445, Insee.

[8] Zins L., Doresse I., Delattre P., Letoublon F., Dedieu M.-S., Giroux G., Masero J. (2012), « Recensement agricole 2010 : Un million d'actifs permanents », *Agreste-Primeur* n° 276, janvier.

[9] Bisault L. (2009), « Agricultrice : un métier qui s'impose à tout petits pas », *Agreste-Primeur* n° 223, mars.

[10] CNFPT, « Jardinier des espaces horticoles et naturels », *L'évolution de l'emploi et des métiers dans la fonction publique territoriale*.

Site internet : <http://www.cnfpt.fr/pj/rmt/4fbb5dd5495f55f4a93f305032863bce.pdf>

[11] Podevin G., Checcaglini A. (2002), « Avis de tempête sur le recrutement des marins-pêcheurs », *Bref* n° 188, Céreq, juillet-août.

[12] Service de la statistique et de la prospective du ministère chargé de l'agriculture

Site internet : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>